



Cachez ces libertés que je ne saurais voir !

Loi Sarkozy 1, Lois Sarkozy/Perben, Loi Sarkozy 2, Loi sur la prévention de la délinquance, Loi CESEDA, Loi

DASDY, etc. Quel espace reste-t-il aux libertés en notre beau pays de France ? Qui osera encore sortir dans des rues couleur bleu foncé ? Les seuls emplois non menacés seraient-ils ceux des policiers, vigiles ou autres "miliciens" ? Mais quel démagogue êtes-vous, Monsieur Sarkozy, qui ne basez votre politique que sur le sécuritaire ? Est-ce pour effrayer le chaland, comme en 2002, et revoir J.M. Le Pen au 2ème tour ?

Les clés du pouvoir sont au bout du flash ball. La répression, la stigmatisation, la relégation sont instaurées comme mode de gouvernance : gardes à vue, perquisitions de nuit, écoutes et vidéos, reconduites à la frontière, expulsions d'enfants scolarisés, maires délateurs, travailleurs sociaux marginalisés et délinquance juvénile détectée dès l'âge de 3 ans... Comme dans toute rhétorique libérale, il faut créer le besoin (l'étranger, le marginal, le jeune de banlieue, le taux de délinquance), soigner le marketing (les médias et les ouvertures du JT de 20 h) pour enfin "vendre" le produit (la police omniprésente, la répression préventive, l'insulte, voire la bavure).

Monsieur Sarkozy et ses amis nous préparent l'après 2007 et le citoyen qui ne dit mot consent. Pour ne pas être en reste, l'opposition "socio - Royaliste" semble s'aligner sur ces lois liberticides et en inventer de nouvelles.

Il n'est que temps de prendre la température de la situation et il nous appartient de la dénoncer. Les seules lois qui doivent avoir un sens sont celles qui tendent à plus de justice, plus de liberté et plus de démocratie.

Pascal VARALLI

78 Nord % passe à l'attac

Lettre 25 - juin 2006

Retrouvez toute l'actualité du comité local sur notre site www.attac78nord.org

Les sans papiers deviennent visibles : Solidarité sans distinction d'âge contre la chasse à l'humain

L'ÉMOTION ET LA SOLIDARITÉ grandissantes suscitées par les actions du Réseau Education Sans Frontières depuis 2 ans, a non seulement contraint Sarkozy à un petit recul avant la date fatidique du 30 juin) mais a enfin rendu un peu plus visible une situation inhumaine et injuste, subie et non choisie par des centaines de milliers de personnes venues en France, souvent au péril de leur vie : le gouvernement autorisa seulement 10% des enfants scolarisés à rester sur le territoire, soit environ 5000 personnes, sur un total reconnu de 400 000 sans papiers.

Rappelons que 25 000 sans papiers seront expulsés si le quota fixé par le ministre est atteint, grâce aux modalités d'arrestation prévues par la circulaire Sarkozy du 21 février 2006 qui autorise les rafles dans les métros, transports et quartiers populaires, les arrestations aux guichets, dans les hôpitaux et même dans les blocs opératoires.

Ainsi, les mobilisations locales, relayées nationalement par RESF, auront permis d'attirer l'attention sur des personnes jusqu'à présent transparentes, confusément présumées coupables de leur situation, considérées comme des délinquants, alors qu'elles ne demandent rien d'autre que de vivre, circuler, travailler et aimer librement. Et avant tout, n'oublions pas qu'elles fuient un pays d'origine longtemps colonisé, économiquement affaibli, écrasé par la dette, les guerres et souvent tombé sous le joug de dictatures.

Grâce aux réseaux locaux d'enseignants, d'élèves, de parents, d'élus et de citoyens, le cas des jeunes élèves menacés d'expulsion ont révélé au grand public ces vies infernales et saccagées... Car ces enfants sont aussi les enfants de ceux qui crient dans le désert depuis des lustres : les sans-papiers adultes (dont aujourd'hui 47% de femmes), mobilisés dans des collectifs, contraints à des grèves de la faim, des occupations, des manifestations de plus en plus isolées. On peut déplorer que ces adultes n'aient pas suscité le même engouement (y compris médiatique) alors que les causes de leurs migrations sont identiques.

Alors gageons que la mobilisation sera à la hauteur du scandale humanitaire que représente la loi CESEDA (immigration que Sarkozy et Cie qualifient de "choisie" et que nous comprenons comme "jetable"). Cette 5ème loi en 10 ans, véritable fabrique de clandestins, encore plus scélérate, a été adoptée par l'Assemblée nationale et juste un peu tolettée

par le Sénat sur le cas des conjoints de français : le Sénat plus humain que le parlement, un comble !

Le succès mitigé de la manifestation du 13 mai (35 000 personnes à Paris) ne peut qu'annoncer une meilleure participation à la grande journée nationale du 1er juillet...

Si ce n'est déjà fait, rejoignez les milliers de signataires des 2 pétitions : 71 000 " Uni(e)s contre une immigration jetable " et 53 000 " Nous les prenons sous notre protection " de RESF :

<http://www.educationsansfrontieres.org> (chiffres à mi juin).



ATTAC78Nord partie prenante

Le jeudi 1^{er} juin 2006, les organisations des Yvelines présentes aux Mureaux ont décidé la constitution du collectif "Réseau Education Sans Frontières 78". RESF 78 est ouvert à toutes les organisations et à tous les individus qui veulent faire respecter le droit de vivre en France et de poursuivre leur scolarité à tous les enfants, quelle que soit leur origine ou leur nationalité.

Ne laissons pas se commettre des infamies en notre nom !

Appelons à signer et à faire signer la pétition en ligne RESF : www.resf78@ouvaton.org

Premiers signataires :
- FSU 78, PS 78, FCPE 78, SDEN-CGT 78, ATTAC 78, UFAL Mantes-la-Jolie, Ras l'Front Les Mureaux, Sud éducation 78 (Solidaires 78), SGEN CFDT Vaucanson, CEFY, LDH Mantes-la-Jolie, ASTI du Mantois, CNT 78, Collectif anti-délation 78, SNPES PJJ 78, SMVSO CFDT, Mouvement des Jeunes Communistes, PC Les Mureaux/78, MRAP SQE...

Nouveaux signataires :
L'Eveil, LDH Les Mureaux, Verts Les Mureaux, LDH Yvelines, DAL des Mureaux, SOS Racisme 78...

ATTAC78 nord participe à toutes les initiatives locales des collectifs " Unis contre l'Immigration Jetable " (UIJ).

Fabienne LAURET

Un procès exemplaire à IBM France :

Quand un syndicat ne se soumet pas aux volontés d'une direction

LES LOIS AUROUX de 1983 prévoyaient un versement par la direction de 0,2 % de la masse salariale aux comités d'établissement de l'entreprise pour faire face à leurs frais de fonctionnement. Mais IBM n'étant pas une entreprise comme les autres, tout passe, à l'époque, par le Comité Central d'Entreprise, où les syndicats collaborant avec la direction sont majoritaires. Ces derniers n'hésitent pas, en 1984, à signer un accord dispensant la direction de verser cette contribution. Le Comité d'Etablissement de Montpellier, avec une CFDT locale majoritaire et revendicative, n'accepte plus la soumission au Comité Central et réclame :

- sa propre indépendance telle qu'elle est prévue par la loi ;
- que la subvention patronale à laquelle le CE a droit lui soit directement attribuée ;
- que sa gestion (à l'époque près de 3000 salariés dans l'établissement) ne dépende pas des " directives " ou du bon vouloir du CCE.

Ayant gagné cette première bataille, le CE de Montpellier réclame le versement du 0,2 % patronal. Après le refus de la direction qui s'appuie sur la signature de l'accord cité ci-dessus, le CE, fort de son droit, engage une procédure en vue de récupérer ces sommes. Le TGI de Montpellier donne raison aux plaignants en octobre 1997, ordonnant une expertise afin de déterminer le montant des sommes dues, mais la direction se fait tirer l'oreille pour fournir les informations nécessaires, tout en tentant d'intimider, voire de menacer les élus. A l'époque, la section locale de la CFDT était le syndicat majoritaire à Montpellier ; trop combatif, il a été puni par la Confédération pour ce motif et ses membres ont adhéré en 2005 à la CGT.

Dans le procès en appel qui a suivi en octobre 2001, confirmé par la cour de cassation en février 2003, de lourdes condamnations ont été infligées aux dirigeants de l'entreprise. La justice a jugé illégal l'accord passé avec la direction car il n'était pas signé par toutes les organisations syndicales. La résistance de la direction à s'exécuter s'est terminée le 9 novembre 2005 par l'arrêt de la chambre sociale de la cour de cassation, considérant que la direction d'IBM ne pouvait s'appuyer sur un accord établi en violation de l'ordre public. Elle renvoyait sur la cour d'appel de Toulouse qui fixera le montant des sommes dues. Celle-ci a donc calculé ce montant : c'est plus de 2 millions d'euros qui vont être versés au CE. Cet argent reviendra au personnel et pas aux fonds de pension états-unis, commente le secrétaire du comité d'établissement !

Ne pas accepter les oukases de ceux qui nous gouvernent est absolument nécessaire : Les abus de pouvoir sont plus courants chez eux que la volonté d'assurer le respect des lois, que ce soit dans la lettre mais aussi dans l'esprit.

Gilbert Rachmuhl

Démocratie participative ou prise en compte citoyenne ?

LES SOCIÉTÉS SOUS-TRAITANTES DU NETTOYAGE tirent petit à petit vers le bas les conditions d'emploi et les salaires, et n'ont de cesse de diminuer les effectifs. Tout ceci se traduit souvent par une surcharge du travail individuel et par des tracasseries ou punitions de nature à pousser vers la porte les salarié(e)s résistant(e)s les moins fort(e)s.

Face à cela, le syndicalisme des temps présents, avec toutes ses composantes plus ou moins inféodées ou corrompues, ne fait qu'accompagner. En raison des changements fréquents de sociétés, les dynamiques sont cassées car les salarié(e)s ne retrouvent plus leurs équipes syndicales et il leur faut des mois pour les reconstruire.

A l'Université de Villetaneuse, les pressions sont de tous ordres : harcèlement moral par un trio d'encadrants usant d'un pouvoir " caporaliste " digne d'un autre siècle : feuilles de salaires non conformes, éléments de solde manquants, voire même absence de salaire depuis 2 mois.

Les salarié(e)s du service de nettoyage employées par La Maintenance de Paris (du groupe TFN) ont bien de la chance : un collectif d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs a pris fait et cause pour eux.

Ceci a déjà donné lieu à des interventions soutenues et à la création d'un groupe de travail reconnu par la Fac, permettant de faire remonter tous les dysfonctionnements et autres méfaits de cette société négrière. Ce collectif de citoyen(ne)s (sans étiquette affichée) est notamment partie prenante dans la préparation d'un nouveau marché, use de son influence pour que les prix soient plus substantiels et propose des termes plus exigeants dans les cahiers des charges.

C'est aussi l'occasion de mettre la présidence de l'Université face à ses responsabilités, de "donneuse d'ordre payeuse", en matière de devoirs sociaux, alors qu'elle se défausse en invoquant la non ingérence dans les affaires d'une société privée. Sans le concours essentiel de ce collectifs, ces boîtes plus pourries les unes que les autres auraient vite fait s'asseoir sur notre code du travail. Il faut savoir que ce sont souvent des personnes originaires de pays moins bien lotis en la matière qui composent l'encadrement.

Alors, alerte à tous les acquis légués par nos anciens : il faudra bien que tout le monde s'y mette pour résister.

Patrick Vachon

Non au marché commun Etats-Unis - Union Européenne

LE PARLEMENT EUROPÉEN s'est prononcé en faveur du rapport proposé par la socialiste allemande Erika Mann (avec l'étroite collaboration des multinationales américaines et européennes), qui appelle de ses vœux un "marché transatlantique sans barrières douanières". Le Comité du Commerce Extérieur du Parlement Européen avait d'ores et déjà approuvé à une écrasante majorité ce rapport, avec le soutien des députés socialistes et verts.

Le rapport recommande que "d'ici le prochain sommet UE-US (qui aura lieu le 21 juin 2006), l'Union Européenne et les Etats-Unis mettent en place un nouvel Accord de Partenariat qui mène à la réalisation d'un marché transatlantique d'ici 2015, avec un agenda accéléré à 2010 pour les services financiers et les marchés de capitaux."

Ce projet n'a fait l'objet d'aucune consultation publique. Il est mené dans la plus grande opacité, sans que les peuples ou les parlements nationaux aient leur mot à dire. Or, un marché commun Union Européenne - Etats-Unis aurait des conséquences dramatiques sur la construction d'une Europe politique. Le délitement de l'Union Européenne dans une grande zone de libre-échange irait à l'opposé du souhait d'une majorité d'Européens d'une Europe sociale, basée sur des principes de solidarité. A l'heure où l'Union Européenne connaît une grave crise de légitimité, ce projet de marché commun transatlantique est bien la dernière chose dont nous ayons besoin !

Nous appelons donc les députés européens à rejeter clairement les conclusions de ce rapport et à se prononcer contre un marché commun EU-UE. Appel déjà signé par de très nombreuses organisations européennes.

Pour compléter le texte ci-dessus, nous vous soumettons quelques extraits de l'intervention que Raoul Marc JENNAR a faite, au nom de la Fondation Copernic et de l'Urfig, à Bruxelles : "Je voudrais souligner que se retrouvent dans le rapport Mann des dispositions qui caractérisaient l'AMI (Accord Multilatéral sur l'Investissement) en matière d'investissement, de règles de concurrence, de marchés publics.

Le PET (Partenariat Economique Transatlantique) vise à soumettre l'Europe à la volonté des entreprises multinationales. C'est le Conseil européen lui-même qui déclarait : " les relations transatlantiques surpassent les gouvernements. Les liens entre les communautés d'affaires et les sociétés sont le socle de ces relations ". Comme pour l'AMI, ce qui est en projet consiste à effacer la capacité de régulation des pouvoirs publics au profit d'une nouvelle souveraineté : celle des entreprises privées.

Le PET est une formidable agression contre la démocratie et le droit des Etats à s'organiser comme ils l'entendent. En effet, on peut lire dans le Plan d'action de la Commission européenne que " les accords négociés dans le cadre du PET s'appliquent à l'ensemble du territoire des parties, indépendamment de leur structure constitutionnelle à tous les niveaux de pouvoir et dans les conditions qui sont fixées".

Ainsi donc, par le biais d'accords internationaux, on s'emploie à remettre en cause les autonomies locales et régionales. Mais plus grave encore, les partenaires ne sont pas dans une situation identique : aux USA, on a un Etat fédéral souverain où l'exécutif est contrôlé par le Congrès ; en Europe, c'est la Commission européenne qui se substitue à la souveraineté des Etats et qui négocie un accord de libre-échange. Celui-ci échappe totalement au contrôle des Etats membres et des Parlements nationaux, sauf in fine, quand tout est bouclé, lors de la procédure quasi automatique de ratification.

Une fois de plus, il faut constater et déplorer avec Pierre Bourdieu que "l'Europe européenne fonctionne comme un leurre dissimulant l'Europe euro-américaine qui se profile".

Cet article, synthèse de plusieurs textes, a été préparé par Gerty K.



OGM : le tendon d'Achille du totalitarisme galopant ?

DU NUCLÉAIRE AUX NANOTECHNOLOGIES EN PASSANT PAR LES OGM, force est de constater qu'en moins d'un siècle, scientisme et technologie ont plus progressé que conscience et démocratie. Mais la partie n'est peut-être pas perdue contre cette nouvelle religion qui ne doute surtout pas d'elle-même.

Commençons par un peu d'histoire.

Les stupéfiantes armadas de la seconde guerre mondiale et leur paroxysme atomique sont les fruits de technostructures militaro-industrielles. Ces structures étaient devenues aussi puissantes que peu contrôlables, au point que cela inquiétait même Eisenhower, Président des EU de 1953 à 1961. Ce qui n'était pas peu dire de la part d'un conservateur, ancien militaire qui plus est.

La guerre froide n'a rien arrangé nucléairement parlant. Le nucléaire militaire a besoin de sa version civile (on pourrait même dire de son sous-produit civil) pour être "supportable" à différents égards : structures industrielles, minerais, produits transformés, parasitage des budgets civils, image...

Cette extension du nucléaire au cœur de l'état, cette contamination du monde civil par la "philosophie" militaire, le secret, la raison d'état, la manipulation et la propagande ont déjà largement amputé la démocratie. Et cela autant à "l'ouest" qu'à "l'est".

En France nous sommes, hélas, "bien" placés pour le savoir ! Nous n'avons par exemple pas été plus épargnés par les retombées de Tchernobyl que par les mensonges d'état : l'Association Française des Malades de la Thyroïde (AFMT) peut en témoigner (1).

Ce totalitarisme nucléaire a ouvert la porte, il a montré la voie et libéré les démons de la finance et des autres branches de l'industrie qui l'ont rejointe. Exemple : la directive européenne REACH vidée de sa substance (2).

Tous ces ensembles s'appuient sur les dogmes libéralo-capitalistes de la concurrence économique pour livrer une guerre sociale mondiale croissante (3). Aujourd'hui, les médias dominants qu'ils ont investis (4) sont leur arme principale. Demain, ils auront le renfort des nanotechnologies pour assurer leurs positions par le contrôle social total (5).

Si jusqu'à ce jour le nucléaire n'a pu être contrôlé, en France notamment, pour des raisons militaro-politiques soi-disant d'indépendance, si les mêmes arguments, ainsi que des arguments médicaux, risquent fort d'être malhonnêtement utilisés pour imposer les trop puissantes nanotechnologies, concernant les OGM, la situation est différente, on n'est pas vraiment sur les mêmes terrains.

Grâce au travail d'éducation populaire de la Conf. Paysanne, de Greenpeace, des faucheurs volontaires, etc... déjà 75% des français refusent la consommation d'OGM ainsi que leur culture en plein champ, les PGM, Plantes Génétiquement Modifiées pour être plus précis.

Malgré cela le gouvernement français s'enferme y compris dans le brevetage du vivant, autre forme encore de totalitarisme. Toute cette affaire ne présente que de graves inconvénients, dont certains irréversibles (6). Après l'amiante, le sang contaminé, la vache folle, etc... la population est de plus en plus consciente du mépris dans lequel on la tient.

Avec ces PGM si exclusivement négatives, le retour sur investissement dans la lutte sera moins bon pour le pouvoir et meilleur pour nous, citoyens militants de base. Ne ratons pas le coche, c'est le combat à amplifier pour démontrer toute la forfaiture du système. J'affirmerai pour conclure que lutter contre ce non-sens mortifère que représente le couple business/scientisme c'est bon pour la dignité humaine et une authentique joie de vivre.

Guy Leroy

NOTES

(1) www.criirad.com - www.sortidunucleaire.org

www.greenpeace.org/France/

le livre Atomic Park de Jean-Philippe Desbordes chez Actes Sud

(2) sous la pression des industriels américains et européens, dans leur lettre du 20-09-03 Chirac, Blair et Schröder ont torpillé REACH auprès de la Commission Européenne (sites de Greenpeace et des Amis de la terre)

(3) guerre sociale trop peu contrôlée par la gauche car une de ses composantes est empêtrée dans les dogmes du scientisme et de la croissance pour la croissance et une autre cumule à cela sa corruption par le dogme du néolibéralisme.

(4) www.acrimed.org

www.observatoire-medias.info

(5) www.ogn.ouvaton.org

www.piecesetmaindoeuvre.com

www.grenoble.indymedia.org

(6) que ceux qui ne sont pas convaincus aient le courage et l'honnêteté de se renseigner sérieusement :

dossier OGM dans Le Monde Diplomatique d'Avril 2006

www.infogm.org

www.confederationpaysanne.fr

www.semencespaysannes.org

Retrouvez toute l'actualité du comité local sur notre site :
www.attac78nord.org

A propos de "l'allocation universelle"

LE TERME GÉNÉRAL D'ALLOCATION UNIVERSELLE désigne un revenu versé à chacun, par les pouvoirs publics, sans condition, sans démarche humiliante pour justifier qu'on en a besoin. Mais il prend différents noms parce qu'il peut désigner des propositions fort différentes, voire politiquement opposées, selon leurs réponses à deux questions essentielles : sur quel budget financer ce revenu garanti et quel en est le montant ?

Les économistes classiques n'imaginent qu'un seul mode de financement, la redistribution : l'impôt et/ou de nouvelles taxes, après avoir supprimé toutes les allocations actuelles, familiales, chômage, vieillesse, aides spécifiques au logement, de rentrée scolaire, d'études, d'aide à l'emploi, sauf l'assurance maladie/accident.

Parmi eux, ceux qui défendent le revenu d'existence (l'association Aire de Y.Bresson), la députée UMP Ch. Boutin (qui l'appelle aussi dividende universel) ou encore un certain "James Le magnifique" (qui l'appelle salaire de vie), etc, proposent une allocation dont le montant est très faible (50 € par mois pour commencer, 300 dans 5 ans. Ainsi le revenu d'existence libérerait les employeurs de tout scrupule vis à vis de leurs salariés (qui, licenciés, ne seraient pas totalement sans ressource) mais ces derniers, pour avoir de quoi ... exister, seraient contraints d'accepter n'importe quel emploi !

Il en va tout autrement si le montant du revenu assuré permet de vivre décemment, car le citoyen peut alors accepter ou non certains emplois.

Mais financer un tel revenu par redistribution impose d'augmenter très sérieusement les impôts, ce qui n'est pas une politique de droite.

L'alternative consiste à financer le revenu par distribution, c'est-à-dire à considérer que tout citoyen qui naît aujourd'hui est cohéritier d'un patrimoine élaboré en commun par les générations précédentes, et qui permet de produire ensemble un usufuit à partager. La part qui en revient à chacun est alors revenu social. Et ce droit de partager les richesses produites est équilibré par le devoir de participer...

Si on réfléchissait ensemble à cette autre façon de considérer l'économie ?

Marie-Louise Duboin



Soirée au Cinéma Pandora du 12 mai 2006

LA SALLE DU PANDORA était pleine, et pratiquement tous les spectateurs participèrent au débat qui suivit la projection du documentaire "Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés", apportant leur témoignage ou posant des questions, par exemple sur le rôle joué par les syndicats quand certains personnels, pas toujours syndiqués, subissent le harcèlement décrit par le film. Ian DUFOUR apporta sa compétence en tant que spécialiste du droit du travail et du droit social. Dominique DESSORS, ergonomiste, chercheuse au laboratoire de psychologie du travail du CNAM, grâce à l'expérience qu'elle a acquise au cours de ses nombreuses interventions au sein d'entreprises qui ont fait appel à elle, témoigna en insistant sur l'importance de la solidarité entre employés, indépendamment de tout "appareil" : il faut prendre l'initiative de parler aux autres et s'intéresser à eux, il faut absolument veiller à ne jamais laisser quelqu'un s'isoler, tant est grand alors le risque de se décourager, de se laisser aller au désespoir dont il est ensuite si difficile de sortir, voire si dramatique de ne jamais pouvoir s'en sortir.

Tant ces spécialistes que le public contribuèrent à aller au fond des questions posées, à en aborder les différents aspects, du droit du travail à la psychologie, bref, à porter le débat à un haut niveau, sans voir le temps passer.

Marie-Louise Duboin

Agenda

27 juin - Réunion du collectif unitaire pour une alternative politique anti-libérale - Salle Maupaumet, Mantes-la-Ville

28 juin - Réunion mensuelle du comité citoyen du Mantois - Salle Mandéla, Mantes-la-Ville

1er juillet - Grande journée nationale de mobilisation contre l'immigration jetable - rendez-vous à partir de 15 h, place de la Bastille (appel à manifester de RESF et de l'UCIJ) - manifestations prévues dans toute la France

1er, 2 et 3 juillet - Les Chemins de la Découverte 2006 - Saverdun (Ariège) - pour consulter le programme : <http://france.attac.org/a6266> - pour s'inscrire : <http://france.attac.org/a6265>

12 octobre - L'impact de la Directive Bolkestein sur le droit du travail - débat organisé par le Comité Citoyen pour une Europe Solidaire - Salle du Colombier, Saint-Germain en Laye

du 16 au 22 octobre - Campagne de votation citoyenne "Et si tout le monde votait ?" - pour le droit de vote et d'éligibilité de tous les résidents étrangers aux élections locales

Tous les 1ers lundis du mois (à partir du 4 septembre) - 20h30 : réunion du **FSL aux Mureaux**, espace Gérard Philipe : préparation de la 4ème session

Réunions de CA - 20 h00

19/07/2006 - Les Mureaux

19/09/2006 - Conflans

Réunions ouvertes du comité local - 20h30

12/07/2006 - Les Mureaux : Bilan politique de l'année au travers des médias avec la participation de l'ACRIMED

12/09/2006 - Conflans

Assemblée générale ordinaire annuelle du comité local 78 nord

10/09/2006 - 10-15h - Conflans

Pour signer la pétition de soutien à Denis Robert -

<http://www.liberte-dinformer.info/60828.html>

Pour signer la pétition de soutien en faveur de l'émission "Là-bas si j'y suis"-

<http://www.la-bas.org/petition/index.php?petition=5&signe=oui>